



GRIEF # 34711

EXAMEN ÉCRIT DE PRÉQUALIFICATION EN ENQUÊTES

La partie patronale nous a informés, lors de la réunion du sous-comité conjoint sur le Placement et la promotion tenue le 18 octobre dernier, qu'elle ne tiendra pas d'examen écrit de préqualification en enquêtes en 2016, contrevenant ainsi à la politique de gestion EMP. PLAC. - 31.

Nous avons alors informé la partie patronale que nous contesterions cette décision, comme nous l'avons fait pour l'examen écrit de préqualification en gestion en 2015, ce que nous avons d'ailleurs fait le jour même en déposant le grief collectif # 34711.

Enfin, il a été demandé d'inscrire ce dossier à l'ordre du jour du Comité paritaire et conjoint afin que le grief soit inscrit à l'arbitrage, dans la mesure où la partie patronale maintient sa position.

Jocelyn Boucher

Vice-président aux Ressources humaines